

Nombre de membres**en exercice:** 7**Présents :** 6**Votants:** 7**Séance du 03 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le trois novembre 2022, l'assemblée régulièrement convoquée le 03 novembre 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Thérèse VERMANDE, Sylvie ALECHKINE, Claude-Henri DUBOIS, Bertrand DEFOIS, René-Marc HERPSON, Frédéric VUILLEMIN

Représentés: Anne REMOND par Sylvie ALECHKINE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Claude-Henri DUBOIS

Objet : DEVIS BALLON EAU CHAUDE - SALLE DES FETES - DE 2022 032

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les 2 devis pour le changement du ballon d'eau chaude de la salle des fêtes :

- devis de Rexel pour la fourniture,
- devis de Causselec pour la pause.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal demande au Maire :

- de faire établir un autre devis avec un ballon de 100 L,
- de consulter une autre entreprise afin de comparer les prestations.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet : DEVIS - MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC - DE 2022 033

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les 2 devis pour le changement de 4 ampoules de l'éclairage public dans le bourg :

- devis de Rexel pour la fourniture,
- devis de Causselec pour la pause.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide :

- d'attendre une autre proposition de tarifs,
- de changer les 8 points lumineux en led au lieu de 4,
- de changer l'horaire d'extinction des lumières à 22h, et la possibilité de régler la lumière sur le perron de la mairie.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet : LOCATION TABLES ET CHAISES - SALLE DES FETES - DE 2022 034

Madame le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs demandes de "prêt" de tables et chaises de la salle des fêtes, et explique la nécessité d'établir un tarif de location.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide de reporter la délibération au prochain Conseil Municipal.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet : PARTICIPATION COMMUNALE ACHAT DECORATIONS NOEL - DE 2022 035

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création de décorations de Noël mené par l'association "Orniac en fête".

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal :

- accorde une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association "Orniac en fête" pour ce projet,
- charge le Maire du bon déroulement de cette opération.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Objet : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - EXERCICE - DE 2022 036

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le courrier reçu de la préfecture du Lot demandant la participation le vendredi 2 décembre de 20h00 à 23h00 à un exercice de sécurité civile.

Après exposé du Maire, et de Sylvie ALECHKINE, en charge du dossier, le Conseil Municipal :

- décide de ne pas participer à cet exercice,
- précise :
 - qu'une réunion d'information pour le Conseil Municipal est organisée le jeudi 1er décembre 2022 à 18h,
 - qu'une réunion d'information pour la population est prévue le samedi 17 décembre 2022 à 11h00.
- charge le Maire d'en informer la préfecture du Lot.

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

QUESTIONS DIVERSES :

- Facture régularisation EIFFAGE :

Facture initiale de point à temps : 936.00 €

Régularisation de 38.8 % soit : 363.17 €

Fin de séance : 20h00

Thérèse VERMANDE

Sylvie ALECHKINE

Claude-Henri DUBOIS

Bertrand DEFOIS

Frédéric VUILLEMIN

René-Marc HERPSON

Anne REMOND

Pouvoir à Sylvie ALECHKINE